AUSSONNE Ctualités

2017 BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES



éditorial

SOMMAIRE

ed
Zoom sur
Gens du voyage 5 Des solutions en attente
Environnement 6 La ville poursuit son engagement dans le durable
Vie citoyenne
Travaux
Sécurité
Emploi
Jeunesse
Citoyens à l'honneur 14-16 2017 ? Une édition exceptionnelle !
Vie associative
Expression libre
Adresses utiles 19
Temps forts 20 Les petits soleils de notre été



Chers(ères) Administrés(ées),

Le mois de juin et ce début juillet ont permis, grâce aux festivités ouvertes par les associations locales, de préparer au mieux les congés d'été que l'on peut souhaiter les meilleurs pour tous. Ces festivités ont, en effet, occupé des espaces communaux et de nombreux bénévoles pour nous procurer des animations en quantité et de très grande qualité. Seul, le temps, malgré des semaines de canicule, s'est montré peu clément et nous a obligés, notamment, à annuler le tirage du feu d'artifice de la fête locale.

Néanmoins pendant cette période de répit, les services municipaux restent à pied d'œuvre afin de préparer en douceur la prochaine rentrée.

Bel été à toutes et tous.

Le Maire, Lysiane MAUREL



Numéro gratuit

Graphiste:
Philippe ORSEAU
Tél. 06 20 68 09 10
www.orseau.com
Imprimeur:
MESSAGES
Tél. 05 61 41 24 14

Urbanisme

Le paysage urbain se remodèle

Avec l'ouverture d'une nouvelle zone à l'urbanisation, la ville apporte une réponse aux multiples contraintes réglementaires : loi Alur, Plan Local d'Habitat... Le Conseil Municipal a approuvé la 1ère modification du Plan Local d'Urbanisme pour sa partie communale et donné son avis pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Plan Local d'Habitat de la Métropole.

Depuis sa création Toulouse-Métropole est dépositaire de la compétence « Urbanisme ». Dans un souci de cohérence territoriale. « notre » Plan Local d'Urbanisme est interdépendant de ceux des 36 autres communes membres. Ce choix permet une organisation plus équilibrée des territoires. Il est à l'origine d'une longue démarche de concertation, consultation et/ou enquête publiques qui arrivent aujourd'hui à leur terme. A l'intérieur de ce PLU intercommunal, chaque commune peut ou doit faire évoluer son PLU à l'échelle de la ville. C'est ce que fait Aussonne.

Une modification du PLU local, pour quoi faire

Depuis près de deux ans le PLU de notre commune est mis à l'étude pour être modifié. Ses évolutions ont été présentées aux partenaires publics (Tisseo, réseaux, chambre d'agriculture...). Le dossier a également pu être consulté par les Aussonnais en mairie. Enfin, une enquête publique a été réalisée du 31 janvier au 2 mars 2017. Les objectifs de cette modification sont doubles. Il s'agit notamment d'intégrer les évolutions liées aux nouveaux règlements d'urbanisme. Parmi les autres changements, la suppression de Coefficient d'Occupation des Sols (COS) est actée dans les quartiers de lotissements. Cette mesure agit sur les critères de densité et permet de se rapprocher des exigences de la loi ALUR (Accès au Logement et un Urbanisme Rénové) ou de réactualiser les réserves émises par la commune sur certains emplacements.

Lou Pintre, un nouveau quartier à bâtir

Mais le point essentiel de cette modification est l'ouverture à l'Urbanisation de la Zone 2 AUO dite Lou Pintre. Notre dernière édition (Aussonne-Actualités avril 2017, p. 8) listait les nombreuses contraintes qui empêchaient la ville de respecter la Loi Alur et les conséquences financières qui accompagnaient ces

contraintes. Pour rappel, en 2017, la ville devra payer une pénalité de 78 894 euros pour manquement au quota de logements sociaux. Rendre constructible cette nouvelle zone est l'une des solutions pour s'approcher de la conformité.

La zone Lou Pintre de 12 ha est située sur la route de Merville, juste après le collège Germaine-Tillion en allant vers Merville. Jusque là, ce secteur se situait en zone dite « 2AUO ». Ces zones naturelles non équipées sont destinées à une urbanisation différée. Des promoteurs s'étaient déjà montrés intéressés, mais le zonage en AUO préservait cette partie du territoire communal. Aujourd'hui et compte tenu des exigences du PLUi-H, la modification du PLU va permettre de l'ouvrir à l'urbanisation.

Le Plan Local d'Urbanisme modifié a été approuvé par le Conseil Municipal le 20 juin et par le conseil de Métropole le 29 juin. Il est entré immédiatement en vigueur.



Urbanisme

L'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, pour quoi faire ?

Le Plan Local d'Urbanisme dans la partie concernant notre commune devait être modifié cependant, il faut aussi qu'il soit cohérent avec ceux des autres communes de la Métropole. Ce PLUi-H a fait l'objet d'une première phase de diagnostic pour ce qui concerne le territoire. Si le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) a déjà été défini de même que certaines grandes lignes caractéristiques comme la Trame verte, la Trame bleue, les espaces agricoles à protéger... de nouveaux axes viennent d'être dégagés, en particulier

- Le programme d'orientations et d'actions (POA) qui acte la mise en œuvre de la politique de l'habitat. Il reprend pour l'essentiel l'ancien Plan Local de l'Habitat (PLH). Pour faire face à l'arrivée de populations nouvelles, la Métropole doit chaque année livrer 6500 à 7500 logements. Toulouse Métropole souhaite ré-équilibrer la répartition de ces logements entre toutes les communes membres. Dans cette optique, le PLUi-H a fixé les objectifs de construction pour Aussonne. Entre 2020 et 2025, la commune devra accueillir **80 logements/an** et rattraper son retard en matière de logements
- Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP). Ces orientations concernent deux zones, celle du PEX et celle de Lou Pintre (cf p.3) Ce dossier de PLUi-H devrait encore connaître une nouvelle évolution à l'au-

L'élaboration d'un Règlement Local de Publicité Intercommunal, pour quoi faire?

Ces forêts interminables de panneaux publicitaires qui meublent le bord de nos routes, vous en avez assez! Les élus locaux aussi! Toulouse Métropole qui exerce la compétence environnementale veut limiter, organiser, harmoniser cette prolifération responsable de pollution visuelle... et les 37 communes membres aussi! Elles élaborent un projet de RPLi et agissent en cohérence avec la loi ENE (Engagement National pour l'Environnement) issue en 2010 du Grenelle II. Vous avez été consultés il y a quelques mois sur ce dossier. Plusieurs mesures très concrètes sont d'ores et déjà envisagées.

En matière de publicité, en particulier, le RPLi prévoit de généraliser la préservation des lieux remarquables, de protéger les zones naturelles, de limiter le format des panneaux à 8 m² maximum, d'assurer une meilleure intégration paysagère...

En matière d'enseignes il est prévu de réduire l'impact des enseignes scellées au sol, d'intégrer les enseignes murales dans l'architecture des bâtiments, d'interdire les enseignes en toiture...

Par ailleurs, la réglementation pourrait être différenciée en fonction de zones. Aussonne comporterait 4 zones : espace de nature, espaces patrimoniaux aux abords des monuments historiques, ambiance rurale et zones d'activités.

Les conseils municipaux sont appelés à donner leur avis. Celui d'Aussonne est favorable à cette évolution de la réglementation. Le RPLi devrait être définitivement adopté en 2018.

Plus d'information auprès du service local de l'urbanisme

Accueil du public :

Lundi - Mercredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h30

Vendredi: 8h30 - 12h30

Contact : André Coudino / 05 62 13 47 23









En attendant les accueils et efforts partagés

En 2000 la Loi Besson avait, réglementé l'accueil des gens du voyage. Actuellement cette loi a été intégrée au code de l'urbanisme. Que disait cette loi ? Elle préconisait notamment l'adoption d'un schéma départemental d'implantation d'aires d'accueil dans les villes de plus de 5000 habitants et d'aires de grand passage dans les agglomérations. Aussonne avait plus de 5 000 habitants. Qu'a-t-on fait ? S'il existait une aire communale le long du Panariol, c'est à partir de 2006, avec le soutien du syndicat Blagnac Constellation, qu'Aussonne et les communes voisines, Cornebarrieu et Mondonville, ont uni leurs moyens et réalisé une infrastructure intercommunale plus adaptée. Cette aire réglementaire, située sur Aussonne est desservie par un barreau de jonction à partir de la Nationale 224.

Une infrastructure et des équipements

Sur 15 000 m², 16 familles peuvent être accueillies dans de bonnes conditions pour des durées de six mois renouvelables. Cette installation est ouverte de manière permanente. Sa gestion a été confiée à la société SG2a l'Hacienda, spécialiste de ce type d'infrastructures. L'Hacienda est chargée de l'accueil des voyageurs, de leur information, du fonctionnement et de l'entretien de l'aire (nettoyage des containers poubelles, des parties communes ...). Les villes partenaires assurent l'accueil des enfants dans les écoles et, le cas échéant, le suivi social des familles. La commune met à disposition des voyageurs un agent communal ½ journée par semaine pour les démarches administratives.

Aussonne est donc en règle avec la législation... Et pourtant... elle fait parfois l'objet d'intrusions de caravanes qui, en grand nombre, s'installent sur des espaces publics. Des dispositifs « anti-intrusions » ont été installés sur certains sites comme les terrains de sport, pour protéger ces zones.

Un sujet sensible

Puisque la ville s'inscrit dans le respect de la loi, pourquoi tolérer des invasions sauvages de caravanes ?

Parce que la loi Besson portait sur deux axes :

- La création d'aires locales. Ça, c'est fait pour Aussonne!
- La création « d'aires de grand passage ». Pour Toulouse et son agglomération deux devaient être créées dans un premier temps. La compétence est aujourd'hui exercée par Toulouse-Métropole qui n'a pas validé les projets retenus par la gouvernance précédente, comme celui d'une aire de grand passage à Montredon-Labessonié. Mais le dossier a avancé.

Ainsi, depuis février, les communes ont enfin trouvé un consensus qui contourne les difficultés de la loi Besson : Il s'agit non plus de créer deux aires définitives de grand passage mais de prévoir un système de « rotation ». 36 communes de la métropole accueilleront, à tour de rôle, les gens du voyage lors des grands passages. Toulouse les accueillera sur sept sites communaux différents.

Ce dispositif a paru le plus judicieux et le moins pénalisant pour les communes ; il a été adopté à l'unanimité. Un tirage au sort a eu lieu entre les communes. Balma s'était portée volontaire pour l'accueil en 2017. Le sort a désigné Castelginest pour 2018, Villeneuve-Tolosane pour 2019 et Aussonne pour 2020.

Et en attendant ? Aussonne n'est pas à l'abri de nouvelles intrusions. En effet, le Préfet considère la situation dans une vision générale et s'oppose à instruire tout référé tant que la guestion de l'accueil des gens du voyage n'est pas réglée dans son ensemble, pour tout le territoire de Toulouse Métropole et du département. Son attitude a prévalu en mai, lors de la dernière intrusion massive. Il n'a pas, pour l'instant, validé le choix des communes tel qu'établi par le tirage au sort. Les élus n'ont donc aucun autre recours que la négociation pour limiter le temps de stationnement des voyageurs.... Et l'espoir de voir, enfin, des solutions consensuelles et pérennes s'installer à l'échelon métropolitain.





Un pas de plus vers le durable

Engagée dans une politique favorable à l'environnement, la commune continue à prendre des initiatives. Avec le soutien de Toulouse Métropole, elle vient de banaliser la collecte sélective du papier.

En mars dernier, la commune a soutenu de manière active la distribution de composteurs. Dans le même temps, elle a réactivé les collectes de tri sélectif. Si les services administratifs avaient déjà le réflexe « tri » pour le papier, les écoles étaient en attente d'équipement. C'est chose faite. Toulouse Métropole a livré des bacs jaunes pour équiper toutes les classes. Des ambassadeurs du tri ont également mené des ateliers dans toutes les classes pour sensibiliser les enfants. Ils ont aussi formé les agents communaux qui gèrent l'entretien des classes.

A la rentrée, le travail d'éducation à l'environnement va se poursuivre avec les ambassadeurs du tri. Il faut rappeler que l'école Jules-Ferry dispose d'un jardin pédagogique et a installé un composteur. Des animations sont menées en lien avec le PIJ pour apprendre à cultiver durable, mais aussi à recycler. Les bons réflexes s'apprennent tôt.



Institués depuis juin dernier, les ateliers d'échanges et de savoir restent des espaces créatifs et sympathiques. Le dernier en date, en juin, est allé sur le terrain du « Zéro déchet ». L'après-midi était dédiée au « recyclable » et au « fait main » dans la cuisine ou la salle de bain. Faire sa lessive avec « deux francs six sous » et des ingrédients basiques: vinaigre blanc, citron, orange... ou tisser ses lingettes à démaquiller façon tawashi... les recettes simples de produits d'entretien « natu-



re » étaient disponibles sur place. Certaines sont également à retrouver sur la page Facebook de la Mairie où elles ont été mises en ligne. Le prochain atelier d'échanges créatifs se tiendra dans le cadre du Festival La Voix La Main, le 14 octobre au groupe scolaire Jules-Ferry

Et les associations aussi

Cette sensibilisation à l'environnement pratique a aussi gagné les associations. Depuis plus de vingt ans, Aussonne Environnement fait œuvre de réflexion et de sensibilisation dans le cadre de thématiques comme les nuisances sonores ou les antennes-relais.

Mais, à leur niveau d'autres associations prennent aussi des mesures concrètes en ce sens : en charge des manifestations XXL de la ville, le Comité des Fêtes a fait l'acquisition d'une machine à compacter les canettes. Ces aplatisseurs réduisent la taille des canettes de... 80 %!

Il vient également d'acheter... 5000 gobelets réutilisables qui ont été livrés juste avant la fête locale. Ils serviront lors des nombreux événements locaux. Sachant qu'un « réutilisable » est fabriqué à partir de plastique recyclé et qu'il peut servir jusqu'à150 fois, on imagine le « coup de pouce » donné à l'environnement en économisant des milliers de gobelets jetables.



Carton plein

La biodiversité a ses avantages ; elle agit pour le bien de notre nients : elle renforce la présence d'espèces émergentes ou réémergentes. Chenilles, frelons, carton plein : ils sont tous là ! Après les chenilles processiontique et le moustique tigre ont dégâts importants, notamment chez les abeilles qu'ils déciment. Mais ils peuvent aussi présenter pigûre. La destruction des nids éradiquer. Elle est le fait d'entreprises spécialisées.

l'homme, le moustique-tigre est ment en Occitanie. L'an dernier près de 300 cas suspects ont été signalés. La solution? Evitez de cache-pots, arrosoirs, récipients.

Dans les deux cas, les pouvoirs publics alertent les particuliers pose aujourd'hui un vrai problè-







les résultats locaux

Le printemps 2017 a fait l'objet de quatre rendez-vous citoyens. Ils ont orienté l'avenir du pays pour cinq ans. Localement, les résultats lors du 2ème tour ont été les suivants :

Elections présidentielles - 7 mai 2017

Inscrits: 5021 **Votants: 3892**

Exprimés: 3458 (68,87 %)

Ont obtenu:

Emmanuel Macron: 2380 voix (68,83 %) Marine Le Pen: 1078 voix (31,17 %)

Elections législatives - 18 juin 2017

Inscrits: 5021 **Votants: 2183**

Exprimés: 1952 (38,88 %)

Ont obtenu:

Jean-François Portarieu (La République en Marche) : 1456 voix

(74,59 %)

Julien Leonardelli (Front National): 496 voix (25,41 %)

Jean-François Portarieu est donc le nouveau député pour notre circonscription, Isabelle Gayraud est sa suppléante.. Il succède à Françoise Imbert qui a rempli cette mission pendant trois mandats dans une proximité et une attention soutenue à nos territoires. Lors de la cérémonie des vœux, en janvier, Françoise Imbert avait exprimé son souhait de ne pas se représenter.

Conseil municipal

Une évolution dans les groupes

Dans notre édition d'avril 2017, l'expression de la minorité municipale n'est pas apparue dans sa configuration habituelle. Elle n'était co-signée que par certains membres élus de la liste "Aussonne Unie, une nouvelle ambition". Depuis, une partie de cette liste a exprimé son souhait de faire scission en deux groupes distincts. Très officiellement, au cours du Conseil Municipal du 18 mai, Lysiane Maurel, Maire a porté à la connaissance de l'assemblée les conditions auxquelles cette séparation en deux groupes était possible au vu des textes réglementaires. Elle aura quelques répercussions sur le plan pratique : la partie réservée à la minorité municipale dans la page « Expression Libre » d'Aussonne Actualités sera scindée en deux et une salle et des créneaux horaires pourront être mis à disposition de chacun des deux groupes pour la tenue de permanences différenciées. La démarche de scission a été officialisée le 7 juillet 2017 par le groupe demandeur composé de Julien Ferté, Sabrina Suze-Ferté, Brigitte Jouet, Chantal Seib-Taupin. Ce groupe politique a pris le nom de « Une ambition pour Aussonne ».

Défibrillateur

Depuis 2010, la commune est équipée d'un défibrillateur qui avait par ailleurs été volé : il avait été implanté



sur le domaine public derrière la Mairie. Ce site a paru trop confidentiel et pour rendre plus visible ce défibrillateur, il vient d'être déplacé et installé sur la voie publique, avenue de la République, juste à côté de l'entrée de la Poste.

Conciliateur de justice

Robert Oliet, conciliateur de justice reprendra ses permanences au mois de septembre. La prochaine aura lieu le vendredi 8 Septembre de 14 à 17h à la mairie.

Don du sang

L'Etablissement Français du Sang reprendra ses collectes décentralisées le 4 septembre dans notre commune. La collecte aura lieu de 14 h à 19 h à la Salle des Fêtes.

Médiation familiale

Les prochaines permanences d'information sur la médiation familiale se dérouleront les 13 septembre et 11 octobre de 9 h à 12 h dans les locaux du Lien Social - Les permanences seront suspendues pendant les mois de juillet et août - 200 route de Merville - Sur rendez-vous au 05.62.13.45.73





PEX www.toulouse-euro-expo.com pour suivre le chantier en direct

Le chantier du futur Parc des Expositionscentre de Convention est en vitesse de croisière. Il évolue de jour en jour. En avril, un merlon a été réalisé chemin de l'Enseigure pour protéger les riverains de la gêne sonore occasionnée par le chantier. Le 8 juin, le showroom a été ouvert : il va permettre aux entreprises et collectivités locales de tenir des réunions et séminaires sur le site. Mi juin, les travaux préparatoires au prolongement de la ligne de tramway T1 ont débuté; quatre maisons propriétés de Toulouse Métropole ont été démolies chemin des

Amandiers à Beauzelle. Un bassin d'orage est encours de réalisation à proximité du rond-point de Garossos. L'accès à l'échangeur sera maintenu. Bonne nouvelle : le barreau nord en 2 X 2 voies vient d'être ouvert à la circulation. L'impact devrait s'avérer bénéfique dès septembre à la reprise des activités. A noter : jusqu'au 16 août, la circulation sera alternée entre les n° 15 et 23 de la route de Toulouse à Seilh et du 28 AU 31 août cette portion de voie sera totalement fermée à la circulation de nuit. Le chantier bouge donc et bouge vite.

Europolia, la société d'aménagement qui coordonne le chantier s'est engagée à tenir informés les riverains et une communication ciblée a été mise en place au fil des semaines. Des flyers sont distribués dans vos boites aux lettres et régulièrement affichés en Mairie. Mais si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à consulter le site dédié, mis à jour en temps réel. Ayez le réflexe www.toulouse-euro-expo.com

Pendant toute la durée des travaux, un médiateur est également joignable au 06 28 59 67 29



Ancienne école Louise-Michel

Le déménagement de l'ancienne école Louise-Michel a laissé vacants des locaux bien situés et fonctionnels, notamment pour la petite enfance. En bon état, le bâtiment doit faire l'objet d'aménagements pour répondre à de nouvelles affectations (cf. Aussonne Actualités avril 2017).

Le schéma d'occupation des lieux a été acté. La ville va dédier une partie de ces locaux communaux à certains services existants comme le PIJ qui gagnera en visibilité et en fonctionnalité. La structure offre de nombreux services aux jeunes et moins jeunes; elle pourrait encore développer ses offres.

La deuxième orientation concerne l'ouverture d'un espace-bibliothèque, un lieu nouveau qui, s'il veut rester modeste, à usage local apportera un « plus » à l'offre culturelle et aux loisirs.

Priorité à l'enfance

Enfin, la commune a prévu de mettre une partie de ces locaux à disposition de deux structures déjà accueillies par la ville, la crèche associative Gros Câlin et le Pôle Enfances Plurielles de l'ARSEAA (Association Régionale pour la Sauvegarde de l'Enfant, de l'Adolescent et de l'Adulte).

Les travaux d'aménagement seront nécessaires pour être en phase avec les normes fixées par la réglementation en général et la PMI (Protection Maternelle et Infantile) en particulier. Ces travaux se situent en intérieur et ne nécessitent donc pas l'avis des Bâtiments de France. Ils devraient donc pouvoir être entrepris dans le courant de l'année prochaine.

L'objectif de la commune est de mettre les locaux restructurés et réaménagés à disposition de la crèche Gros Câlin et de l'IME Enfances Plurielles dès septembre 2018.

Friche commerciale

La restructuration et réhabilitation de l'ancien magasin Champion situé sur la route de Merville a été inscrite et retenue dans le contrat de territoire signé avec le Conseil Départemental de Haute-Garonne. L'aménagement pourrait être partiellement soutenu par l'assemblée départementale au budget de 2020. D'ici là, la commune prépare tous les éléments du dossier. Un marché de programmation a été lancé dans le cadre d'un CREM (marchés de conception, réalisation, exploitation/maintenance) Ces nouveaux dispositifs destinés aux marchés publics ont été intégrés en 2011 au Code des marchés publics, après le Grenelle II. L'intérêt de ces contrats est de prendre en considération le marché dans sa globalité dans ses diverses composantes : performance énergétique, niveau d'activité, qualité de service, incidence écologique... Un marché de programmation va être lancé pour pouvoir, dès 2018, avoir une perspective assez fine des orientations à prendre et des travaux à mener.

Web enchères

Dans un souci de bonne gestion, la commune ne se débarrasse pas du matériel déclassé : elle le vend aux enchères ! Les transactions se font via la plateforme webenchères réservée aux ventes d'occasion des biens appartenant à des collectivités publiques. Un descriptif définit prix, ancienneté, état, date de fin d'enchères... concernant le produit à vendre. Ces enchères sont largement ouvertes à tous. Il suffit de consulter le site internet de la commune www.aussonne.fr et de cliquer sur l'onglet « Enchères » dans le menu, à gauche de l'écran ou de se rendre directement sur le site

https://www.webencheres.com.

Le produit des transactions vient alimenter le budget communal. En 2016, la commune a vendu une voiture, une tondeuse, un copieur, en 2017, un tracteur, une remorque, un podium pour un montant total des ventes de 14 500 €.



Club house de football

Inscrit, lui aussi dans le contrat de territoire, le projet de construction d'un Club House au stade en entrée du terrain d'honneur du foot va de l'avant. Une étape importante a été franchie avec le marché d'offres publié fin mai pour une réception des offres arrêtée au 23 juin. La commission étudie les dossiers pour un lancement du chantier le plus rapidement possible. Sur avis fayorable du Conseil Municipal, la ville a adressé une demande de subvention au Conseil départemental sur une estimation de travaux de 358 351.80 € HT. Une fois bouclé le dossier administratif, les travaux pourraient démarrer à l'automne et devraient durer six mois.

Cambriolages

Un **homme averti** en vaut deux



La sécurité est l'affaire de tous. La formule n'est pas récente mais elle devient une évidence dans nos vies. Les cambriolages tiennent la corde des actes délictueux les plus fréquents. C'est un secteur dans lequel les nouvelles technologies peuvent être de bons "assistants". Le plus récent exemple est l'application mise en ligne par la gendarmerie nationale. Vos habitudes, votre habitat disent beaucoup de vous et de vos risques. L'objectif est donc de vous aider à évaluer les risques de cambriolages auxquels vous pourriez être soumis. Etes-vous peu ou très exposé? En connaissant ces risques, vous pouvez prendre les précautions ou aménagements pour les éviter. Lesquels ? Pour les découvrir, il suffit d'aller sur le site :

www.referentsurete.com/quizzGNcamb riolages.html

Il donne accès à un questionnaire.

La gendarmerie nationale l'a édité pour vous aider. Il permet d'estimer le degré de permissivité de votre domicile. Vous répondez en ligne à 20 questions simples. A la fin de ce formulaire un « indice de risque » précise votre degré de sécurité et une jauge vous permet d'estimer la vulnérabilité de votre logement... Vous pourrez ensuite prendre les mesures qui s'imposent pour accroître votre sécurité...

Ce questionnaire est également accessible sur Smartphone et androïde via le quircode ci-contre :



Les voisins vigilants Une solution collaborative



Depuis une dizaine d'années, le dispositif des « Voisins Vigilants » se développe en France. Adapté d'un système anglais, il a intéressé plusieurs communes en lien avec les services de gendarmerie. Ce dispositif se justifie notamment dans certaines zones sensibles d'un territoire, quand les bilans chiffrés font apparaître un risque élevé de cambriolages ou de faits graves. Mais le dispositif peut aussi être adopté par les habitants d'un quartier à leur initiative, sans intervention des pouvoirs publics, s'ils le désirent et le décident. Le quartier devient alors une « communauté vigilante » via une plateforme en ligne « Voisins vigilants ». C'est le cas, par exemple, au lotissement du Castelet. Il ne s'agit pas de transformer les riverains en enquêteurs ou en inspecteurs de police, mais d'être attentifs aux mouvements inhabituels, de vider la boîte aux lettres du voisin et éventuellement d'informer la gendarmerie en cas de fait suspect.

Plus d'infos - https://www.voisinsvigilants.org

Démarchage à domicile Se méfier, un réflexe de bon sens

Et une nouvelle fois, il est bon de rappeler que le démarchage à domicile cache aussi, parfois, des intentions moins louables que la simple vente d'un produit. Donc, la gendarmerie nationale rappelle quelques principes de base :

- Faites installer une chaîne de porte qui vous permettra de ne pas ouvrir entièrement celle-ci.
- Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, assurez-vous de son identité. En cas de doute, même si le visiteur présente une carte professionnelle, appelez le service ou la société dont votre interlocuteur se recommande.
- Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.
- Placez en lieu sûr vos bijoux, carte de crédit, sac à main et clés de voiture. Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres...

Tranquillité-Vacances Un principe qui a fait ses preuves

Depuis plusieurs années, la gendarmerie nationale et la police municipale coopèrent sur ce dispositif qui a fait ses preuves. Vous partez quelques jours, l'été, l'hiver, peu importe. Vous signalez votre absence à l'un des services de sécurité. Vous remplissez votre fiche qui précise l'adresse du logement vacant, la période de votre absence, le nom d'un référent et vous partez l'esprit tranquille. Depuis des années, le système est rôdé et fonctionne : pendant leurs tournées régulières, gendarmes et policiers municipaux prêtent une attention plus particulière à votre logement et prennent en compte le moindre élément suspect.

Pour simplifier les démarches, le formulaire est disponible sur le site internet de la commune:

www.aussonne.fr/la-policemunicipale-aussonne.





ortes ouvertes

35° à l'ombre... la température n'incitait pas à sortir et pourtant, les jeunes et moins jeunes ont bien répondu à l'invitation du PIJ et du CLAP's : passer une demi-journée dans leurs locaux, faire plus ample connaissance avec les services rendus par le Point Information Jeunesse et le Centre de Loisirs pour Adolescents.

La manifestation avait lieu le 21 juin ; c'est donc très naturellement que les structures ont mis la musique à l'honneur! Une exposition dédiée aux métiers de la musique montrait les débouchés riches et originaux, souvent méconnus qui pouvaient être approchés. Les animateurs du PIJ et du CLAP's ont pu répondre aux questions concernant l'orientation, la formation et les métiers du secteur. Les jeunes et leurs parents ont aussi pu découvrir ou redécouvrir l'étendue de l'information délivrée au PIJ et des animations proposées par le CLAP's...

Pour la partie ludique, les élèves de Cours Moyen de l'école élémentaire Jules Ferry sont venus en nombre participer au blind test, aux démonstrations de mix et de MAO (Musique Assistée par Ordinateur) proposées par les structures. Autant dire que « ça déchirait! »

Tous ont pu profiter des lots offerts par des commerçants locaux ainsi que des sorties et activités au choix proposées par le CLAP'S. Enfin, bonne nouvelle : les pages Facebook du PIJ et CLAP'S sont désormais publiques. Il est facile de suivre le fil de leur actualité. Notez leurs adresses:

www.facebook.com/PIJ-Aussonne www.facebook.com/pg/Claps-aussonne-



Les horaires d'été

Le PIJ s'est mis à l'heure d'été. Du 10 juillet au 25 août, il est ouvert : le Lundi de 10h à 13h, du Mardi au vendredi de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h - Reprise des horaires normaux le 28 août.

Une permanence pour le suivi du RSA

Organisme de formation, l'YMCA (Young Men Christian Association) est habilité à suivre les bénéficiaires du RSA. Le Conseil Départemental lui a confié ce soin. Sa mission est d'accompagner les bénéficiaires dans leur orientation, leur recherche d'insertion, de formation, d'emploi... en lien avec des organismes publics comme les services emplois, l'agence de l'emploi... Le suivi est ici plus personnalisé puisque l'YMCA rencontre le bénéficiaire tous les 15 jours, fait un point et le conseille. Avec l'accroissement de la population, l'YMCA a créé un réseau de proximité; depuis le début juin, l'association tient des permanences, tous les lundis après-midi, dans les locaux du Lien Social, route de Merville. La proximité du service local de l'Emploi permet de créer des synergies. Par contre, ces permanences ne sont pas ouvertes librement. Les bénéficiaires du RSA y sont envoyés, sur convocation du Conseil Départemental. Pour eux, par contre, cette permanence délocalisée est un « plus ». Autrefois, ils devaient se rendre dans les locaux de la Maison de l'Emploi à Blagnac. Plus d'infos - Tél: 05 62 13 47 28

Facebook 1



Un rappel:

La ville est sur facebook

Et toujours, pour plus de réactivité la ville est sur Facebook.... L'icône d'accès se trouve en haut, à gauche, de la page d'accueil sur le site www.aussonne.fr -Vous n'êtes pas abonnés à Facebook ? Aucune importance : la page est accessible en lecture publique. Vous pouvez la consulter à partir du site : www.aussonne.fr en cliquant sur l'icône facebook audessus du menu, ou directement à partir de l'adresse :

www.facebook.com/mairieaussonne









Départ massif vers le collège

C'est toujours avec un peu de nostalgie que les enseignants voient partir leurs jeunes élèves vers le collège. Mais quand le collège est situé à quelques mètres seulement des écoles, chacun sait que les chances d'adaptation sont optimales. Depuis quelques années, la cérémonie de remise des dictionnaires, organisée par la Caisse des Ecoles est donc dénuée d'appréhension. Seule reste essentiellement, pour les enfants et les parents, la joie d'avoir validé le cycle élémentaire. Cette année encore 109 jeunes Aussonnais étaient dans ce cas. La distribution des 109 dictionnaires français/anglais était confiée à leurs enseignantes en présence de Lysiane Maurel, Maire, Jean-Jacques Zamboni, Adjoint en charge des affaires scolaires, entourés des élus locaux et des membres du Conseil d'Administration de la Caisse des Ecoles. Le joyeux brouhaha qui régnait dans la salle du Conseil Municipal témoignait de l'enthousiasme général. A l'heure d'internet et des moteurs de recherche, le traditionnel « dico » reste plébiscité comme un symbole emblématique du passage de l'enfance et à l'adolescence.

L'école pour tous Une réussite pour chacun

Ouverte à la rentrée de septembre, la classe spécifique Ulis (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire) était aussi représentée pour la distribution des dictionnaires : deux de ses élèves ont fait une excellente année scolaire et ont été admis en secondaire, l'un en classe ULIS de collège, l'autre en Segpa (Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté).

Il faut rappeler que notre ville a fait le choix de « l'école pour tous ». Grâce à ce dispositif et aux adaptations pédagogiques qu'il offre, des enfants qui pourraient être en difficulté ont pu suivre, à leur rythme, un cursus scolaire qu'ils vont poursuivre dans le secondaire.

Enfances plurielles On va plus loin ensemble

Dans ce même esprit d'accès à l'éducation pour tous, la ville accueillait pour la première année un IME (Institut Médico-Educatif). L'expérience a été plus que positive, « carrément excellente » et l'inclusion voulue des élèves de l'IME dans certaines activités péri-scolaires a tenu ses promesses. Les dix élèves de l'IME ont vécu des temps de partage au restaurant scolaire, dans les ateliers des ALAE. C'est donc avec confiance que l'expérience va se poursuivre l'an prochain, mieux, elle va se renforcer : l'effectif de l'IME sera porté à 20 élèves pour la rentrée et un des enseignant participera à l'élaboration des PEDT (Projets EDucatifs Territoriaux). Des travaux seront menés cet été pour aménager les locaux et faciliter l'extension de cette inclusion.



En bref

CME Feuille de route estivale pour les élus uniors

Le Conseil Municipal des Enfants s'est penché sur des projets qu'il doit mener dès la rentrée. Mais pendant les vacances, les jeunes élus ne vont pas faire relâche. Ils vont se mettre en condition pour faire avancer leurs projets.

La boîte à lire ou la boîte à livres... -c'est comme l'on veut- va prendre corps. Elle est trouvée! Un vieux réfrigérateur réformé est passé sur la route du CME. Avec le soutien de l'équipe du Clap's, les élus juniors vont commencer à imaginer le décor qui va lui redonner une nouvelle vie pour une nouvelle mission. Cette boîte originale sera ensuite mise en service sur le domaine public pour être accessible à tous les Aussonnais. D'autres idées sont à l'étude comme la reconversion possible de la cabine téléphonique désaffectée... Reste à vérifier la faisabilité du projet.

Ouvert/Fermé

- Du 31 juillet au 31 août, les structures petite enfance, crèches municipales et Relais d'Assistants Maternels seront fermées.
- Les 14 et 15 août, tous les services communaux seront fermés
- Les 30, 31 août et 1er septembre tous les services communaux seront fermés., les accueils de loisirs, le CLAP's seront fermés.
- Du 10 juillet au 4 août chaque ASLH fonctionne sur sa structure ; du 7 août au 29 août les accueils de loisirs seront regroupés sur l'école Jules Ferry
- Du 31 juillet au 15 août, le PIJ et le Clap's sont fermés - Réouverture le 16 août. Fermeture exceptionnelle pour la journée du 30 août.

Canicule - Interdites de « clim » du fait de la réglementation, toutes les écoles ont eu à gérer un épisode très difficile pendant la canicule de la fin juin. Elles ont pu compter sur la réactivité de la commune qui a dégagé, dans l'urgence, un budget. Une partie a été destinée à équiper certaines classes de stores occultants. Mais elle a aussi fait installer des brumisateurs dans toutes les cours d'école. Un long serpentin d'eau au-dessus des têtes, c'est rafraichissant, hydratant et... follement amusant. L'inspection Académique a d'ailleurs soutenu ce type de démarche en rappelant qu'à situation exceptionnelle devaient répondre des solutions exceptionnelles... Les enfants ont aimé ce dispositif léger mais efficace complété par des jeux d'eau!

Effectifs - Les inscriptions scolaires passées, la commune a fait les comptes. La configuration des écoles restera identique à celle de la précédente rentrée. Il n'y aura ni ouverture, ni fermeture, ni blocage de classe. L'école Jules-Ferry devrait accueillir 386 élèves à la rentrée et l'école Louise-Michel 387. Comme l'an passé, les fratries seront regroupées dans le même groupe scolaire.

Départs - La cérémonie de remise des dictionnaires donnait l'occasion de remercier pour leur investissement, leur professionnalisme et... leur patience deux enseignants qui quittent les écoles aussonnaises : Agnès Armaing à l'école élémentaire Louise-Michel et Olivier Patron à l'école élémentaire Jules-Ferry.



Permis piéton - C'est au programme des écoles, mais c'est aussi au programme de la vie quotidienne : les règles de sécurité pour les piétons s'apprennent dès l'enfance. C'était le cas pour les classes de CE2 de Jules-Ferry et de Louise-Michel. Philippe Falcou et Stéphane Cenini, les policiers qui ont accompagné les enseignantes dans la démarche se sont assurés que les consignes



seraient appliquées ; ils ont soumis les élèves à un quizz... Les consignes ont été reçues 20/20... les élèves aussi! Tous ont validé leur permis piéton. Félicitations.

Formation - Comme chaque année, le service enfance-jeunesse-éducation (EJE) regroupera « ses troupes » avant la rentrée scolaire. Pour fêter la rentrée ? Non! Pour réfléchir ensemble et avoir une vision pédagogique commune quels que soient la structure d'accueil et le poste occupé. Le 30 août, l'équipe s'interrogera sur l'apport du ludisme dans la pédagogie, sur « le Jeu construit le JE pour l'EJE ». Cette journée de formation permet aux équipes de rester en phase avec les évolutions sociétales et d'assurer leur mission de service public avec le plus grand professionnalisme.

Chantiers VVV

Comme chaque année, les vacances d'été sont propices à l'organisation de « chantiers » pour des jeunes de la commune qui trouvent là une occupation saine, une occasion de travailler en équipe et... en contrepartie des propositions de loisirs à négocier avec les structures jeunesse. Cet été, trois axes d'intervention ont été définis. Les jeunes Aussonnais seront appelés à :

- construire un « mur d'expression » dans la cour de l'école Jules-Ferry. En bois, ce tableau XXL permettra aux enfants d'écrire, dessiner, s'exprimer pendant les temps péri-scolaires.
- Mener quelques travaux de remise en état sur le skate park
- Réhabiliter les jeux d'enfants implantés dans la cour de l'ancienne école Louise-Michel. Ce mobilier urbain ludique réhabilité sera ultérieurement installé dans un lieu public et accessible aux petits Aussonnais.



Trophées des Champions La relève est assurée





Le 15 juin, la ville honorait ses champions et prodiges. Plus généralement, elle honorait ses jeunes et les aînés, professeurs, entraîneurs, coaches qui, devant eux, tracent le sillon.

Lysiane Maurel, Maire, Michel Beuillé, Adjoint en charge des associations et des enfants du CME, étaient particulièrement heureux cette année de cette démonstration d'énergie. Si la cérémonie s'est étirée dans le temps, c'est que les récipiendaires étaient nombreux, méritants et leur avenir prometteur. Etaient à l'honneur cette saison :

Catégorie mise en avant :

Johanne Martichon (Ecole de Musique et de Danse) – pour l'obtention du Brevet Musical Départemental en piano qui sanctionne la fin du 1er cycle d'apprentissage

Kim Vettesse et Marie Laurent (USA basket) – Pour leur investissement toute la saison

Lilian Lefevre et Tanguy Poupon – Pour leur investissement dans l'arbitrage toutes catégories

Catégorie Meilleurs Résultats Individuels : Tennis de table (section du Foyer Rural)

Aymeric David – 3ème en équipe jeune D1 (-13 ans) – Classement 11 - 4ème de Midi-Pyrénées (- 13 ans)

Louis Taillefer – Classement 12 et 4ème du club

Alexi Blanc - 2nd du 4ème tour régional - Intégré à l'équipe Midi-Pyrénées (1er dans sa catégorie d'âge : 10 ans)

Ryan Dossou - Intégré à l'équipe Midi-Pyrénées (1er dans sa catégorie d'âge : 8 ans)

Gregory Meyer - Arthur Louis - Noham Reiz - Robin Desmarthes - Mathis Matthieu, meilleurs espoirs masculins du

Arts Martiaux Vietnamiens (Centre Thieu Lam)

Catégorie Junior

Arthur Delorme - Antonin Delorme - Vincent Arola (Champions de France dans diverses disciplines)

Catégorie Cadette

Laura Bertrand (Championne de France et 1 médaille d'or, 2 médailles d'argent) - Manon Delcroix (Vice-Championne de France, médailles de bronze et d'argent) – Julie Martin (2 médailles de bronze, 1 médaille d'or, 1 médaille d'argent)

Catégorie Cadet

Pierre Louis Montejo (1 médaille d'argent) - Julien Labat (1 médaille d'or, 1 médaille d'argent) - Tristan Micoud (1 médaille d'or, 1 médaille d'argent)

Groupe enfant

Emma Le Guennec (3 fois championne nationale, 1 fois vice-championne nationale) – Aksel Delcroix (3 fois champion national, 1 fois vice-champion national) – **Thibaud Valois** (2 fois champion national, 1 médaille de bronze) – Maëlle Le Huu Nho (Vice-championne nationale, championne nationale) - Kyo D'aélo (2 médailles de bronze).









Catégorie Meilleurs Résultats par équipe :

Etoile aussonnaise (football)

Seniors Masculins – Equipe I

Pour leur montée en Division Honneur

Guillaume Arbus - Marco Bagur - Jérôme Barbe - Jérémy Barutel - Yoan Bismuth - Hugo Ceschin - Laurent Clastrier -Benjamin Cutayar - Kevin Da Silva - Nathan Da Silva - Pierre Delpech - Jeremy Dos Santos - Gregory Durand - Ludovic Durand - Clément Hellard - Jonathan Hellard - Benjamin Hervey – Jérôme Julia – Vincent Latrille – Yoan Masero – Cédric Pagnan - Kévin Rimlenger - Damien Robert - Romain Simeoni, entraînés par Frédéric larrieu et Youcef Meddah

SAF XV(rugby)

Equipe M12

Finaliste de leur groupe Groupama A au Tournoi de Perpignan

Jules Aguerre - Valentin Alaux - Evan Beziat - Lucas Bigot -Anthony Bonnafé – Lehyann Buratti-Martignon – Thomas Clavé - Pierrick Del Grande - Tom Garcia - Maxence Gimbert -Brieuc Guiter - Mathieu Holierhoek - Jules Jolivet - Antoine Lassauze - Robin Mounic - Lilou Nicolas-Mallet - Anthony Oueille - Mathis Philipponeau - Thibault Planaguma -Baptiste Sally - Quentin Tarzaali - Lucas Vignères - Santiago Castanos - Pierre Beuillé - Barnabé Boisseau - Ugo Cantele -Tilio Cazaulon - Hugo Coenen - Alexis Dubray - Corto Francolon - Melvyn Héraud - Nicolas Herret - Alexis Hudrisier Robin Laska - Evrard Machavoine - Oihan Martin Dit Neuville - Samuel Pinel - Noa Porlier - Guillaume Raynaud -**Arthur Vierne**

Equipe M14

Finaliste de leur groupe Groupama B au Tournoi de Perpignan

Tristan Boishus - Mathys Delrieu - Nathan Debeucklaere -Hugo Fayret - Emile Ferry - Noah Ferret - Maxime Hudrisier -Jean Jousselin – Tomasso Gallo – Matteo Lava – Nicolas Martin - Adrien Rivière - Fabio Rossi - Mathis Sadran - Léo Saramon Paul Zanchetta – Lucas Drubay – Nathan Arlié – Léa Archer – Aurian Biscons - Julyan Bonnier - Louis Brillaud - Jade Cardouat - Théo Mahé - Thomas Darrouy - Amélie Delrieu -Jean-Gabriel Destarac - Ambroise Deulofeu - Léna Doret -Paolina Fernandes - Elyott Moysen - Téo Pailhet - Kylian Rapuzzi - Lucie Paris - Manon Laverroux - Erwan Carrasco -Maelys Tome - Camille Alaux - Charline Duprat-Montserrat -Elodie Dauvillaire

Union Nationale de Sport Scolaire (UNSS) Collège Germaine-Tillion

Equitation

Championnes départementales et championnes académiques

Morgane Ferreira - Nina Ouley - Macha Landrieux - Amélia Joseph - Loralie Rigaud - Victoria Truchet - Margot Garric -Loren Balon Gauchet entraînées par Caroline Goudun (Professeur d'EPS)

Volley-ball

Championnes départementales, Médaille de bronze aux championnats départementaux

Brunhilde Hennebo - Yuna Hennebo - Cloé Sanchez - Chloé Bourhis - Alicia Evaristo - Gaëlle Seubil-Michel entraînées par Hubert Fadel (Professeur d'EPS)

Mise à **l'honneur**

Au-delà des titres officiels, la commune a aussi l'habitude de remercier, récompenser, féliciter individuels ou associations dont le parcours est un exemple. Manifestation dans la manifestation, cette « Mise à l'honneur » de la commune met parfois à mal la modestie de certains de nos sportifs, mais elle illustre bien le potentiel aussonnais et le vivier que notre ville représente. Etaient sous les feux des projecteurs pour cette édition 2017 :

Les Associations

Etoile Aussonnaise

2017 aura été une année d'exception, il faut en convenir. Le club s'est offert un des plus beaux cadeaux d'anniversaire : la montée en division honneur de son Equipe 1. Mais que de travail! Que



d'investissement de son inamovible président Dominique Bru, de son équipe dirigeante et de ses bénévoles. Présente depuis 50 ans dans le paysage sportif, l'Étoile Aussonnaise a brillé de tous ses feux. Entre mémoire et émotion, le 50ème anniversaire a été célébré en clôture d'un tournoi dédié, comme chaque année, au fair play, au partage, à la rencontre, sans dérapage. Un exploit quand on sait que 1000 gamins et leurs accompagnateurs se retrouvent sur le terrain. Avec plus de 300 licenciés, le club maintient un double objectif : loisir et compétition sans rien céder au dilettantisme. Le parcours de l'Equipe I en est une preuve : Montée en 2012 en promotion lique, elle est passée en promotion honneur en 2013 puis en division honneur régional en 2015 et vient d'accéder en promotion honneur en 2017... un parcours exemplaire.

Thiêu Lâm

Atypiques et presque confidentiels, les arts martiaux vietnamiens doivent à David et Lise Basset d'être sortis de leur réserve. Aujourd'hui, Thiêu Lâm compte plus de 500 adhérents et cette première place ne s'arrête pas aux chiffres. Le centre Thiêu Lâm est aussi l'association la plus capée au plan



national dans les disciplines qu'elle enseigne. A Aussonne, Thiêu Lâm vient de créer en 2017 son « Pôle compétition ». Le résultat ? Le groupe adultes est devenu le 1er club de France en Technique avec 36 médailles dont 11 en or, 15 en argent et 10 en bronze. Chez les enfants, Thiêu Lâm est également 1er club national en technique avec 19 médailles, dont 9 en or, 5 en argent et 5 en bronze. Et, fidèle à la philosophie des arts martiaux, le centre va plus loin en associant les notions et les interrelations sport/santé/équilibre naturel/environnement. Le stage enfants qu'il proposait en avril mixait Viêt Võ Dao et rando'vélo pour être bien dans sa tête et dans son corps. La médaille de la ville remise à David Basset venait récompenser à la fois le dynamisme et le travail pédagogique du centre Thiêu Lâm. A noter aussi que le Centre Thiêu Lâm est sur Youtube ; ses vidéos basées sur des démonstrations sont suivies par de nombreux followers.



SAF XV

C'était un pari risqué! Dès la première saison il paraît gagné. Pour éviter les difficultés inhérentes à une petite association, le club de rugby aussonnais avait préféré la dissolution à l'asphyxie. Les dirigeants avaient fait preuve de discernement en s'associant en 2016 au club intercommunal de Seilh-Fenouillet. La première saison du SAF XV (Seilh-Aussonne-Fenouillet) vient de leur donner raison. En mettant à disposition ses forces vives et ses installations, le club aussonnais a renforcé le SAF. La première gagnante a été l'école de rugby qui offre aux jeunes rugbymen de belles occasions de s'exprimer. Les équipes jeunes ont plus d'occasion de s'investir. Leurs résultats au Tournoi de Perpignan le prouve (cf. Ci-dessus). L'effectif senior a été renforcé. Bref, à tous les plans, le ticket SAF XV a transformé l'essai.

Les "coups de coeur" de la ville

François Cros

En 2013, le début de carrière de François Cros laissait présager d'un avenir prometteur. Sa mise à l'honneur était une alerte : rugby français tenait avec le jeune Aussonnais un joueur d'avenir. C'est gagné! Dès 2015, à 21 ans,



François Cros réalisait son rêve : devenir professionnel. En 2017, il allait plus loin puisqu'il était appelé à devenir le capitaine de son équipe du Stade Toulousain dans une rencontre à haut risque. La tête bien plantée sur ses solides épaules. François Cros sait aussi que la vie sur les terrains est parfois aléatoire et il suit, en parallèle, des études de podologie... La remise de la médaille de la ville était aussi l'encouragement à poursuivre une carrière ouverte sur de belles opportunités. Un parcours à suivre.

Maxence Jacquemin

Si Maxence Jacquemin était absent pour la remise des trophées, il avait des excuses. Il peaufine son entraînement pour l'une des compétitions les plus difficiles au monde : l'Embrun Man, un triathlon Longue distance. Toute l'année, Maxence Jacquemin a collectionné compétitions et résultats élogieux : Marathons de Toulouse, de Montauban, de Blagnac, triathlons de Montauban, de Revel, de Saint-Afrique... La médaille de la ville vient sanctionner ce beau parcours et... encourager Maxence Jacquemin pour sa prochaine épreuve, le 15 août, à Embrun.

Foyer rural

Un printemps en **dynamique**

Braderie, Festi'grenier, théâtre.... Il était sur tous les fronts et sur toutes les places, le Fover Rural ce printemps. Et partout, tout le temps, il a montré une sacrée pêche!

Six mois après avoir rempli la salle des Fêtes, les Blablacteurs sont remontés sur scène avec le même succès. Comique de mots, de situation, de gestes, ces acteurs amateurs se sont approprié les personnages décalés de Jean-Christophe Bar dans « On choisit pas sa famille ». Le public aussonnais en redemande qui rit avec un plaisir évident pendant deux heures et remplit à bloc la Salle des Fêtes.

Manifestation emblématique du Foyer, en dépit de la proximité du Pont de l'Ascension, le vide-grenier dans sa nouvelle version « Festi'Grenier » a, lui aussi, connu une fréquentation satisfaisante. Aux stands de vente sont venues s'ajouter des animations très prisées par les enfants comme le maquillage, le spectacle de clown ou appréciées par les familles comme le repas d'instant autour de tapas... bref, la nouvelle formule avait de quoi renouveler le genre sans dénaturer l'esprit.

Après ce galop d'essai, le bureau formé lors de la dernière assemblée générale réserve encore quelques initiatives qui devraient trouver leur place dans le calendrier de la saison prochaine. Rendez-vous pour le forum des Associations, le 8 septembre!









EMDA

Elèves et professeurs de l'Ecole de Musique et de Danse ont fêté les 40 ans de l'association le 18 juin autour d'un conte musical "Le renard de roman", interprété par la section musique et d'un spectacle de danse autour des 4 saisons.

Sports Cyclo - Une fidélité au calendrier

Le 11 juin, pour la 38ème fois le cyclo club local donnait rendez-vous aux sportifs du secteur pour la désormais classique « Ronde de la Save ». Sans interruption, depuis 38 ans, l'association a su fidéliser les sportifs et faire de cette manifestation un rendez-vous très suivi. Les chiffres parlent : 410 coureurs prenaient le départ depuis la petite halle derrière la Mairie, devenue le QG des organisateurs. Quatre circuits étaient proposés sur les routes du Nord-Ouest haut-garonnais et du Tarn et Garonne. La remise des récompenses a eu lieu en présence de Line Malric Conseillère Départementale, de Lysiane Maurel Maire et de Sébastien Rigaud Adjoint au Maire.

Mais le calendrier du club ne s'arrête pas à une course : le 9 avril, il avait déjà soutenu le TOAC dans l'organisation de la 6ème course en ligne Aussonne Aussonne et le 27 août, il organisera la randonnée Cyclo des fêtes de l'Ail à Cadours.

Le SAF XV Rugby a un référent local

Pour simplifier les démarches, s'informer sur le club, les équipes, l'encadrement, le calendrier... le SAF XV, basé sur Seilh a élu un président local, Eric GHERARDI que l'on joint au 06 36 71 16 14 - Mail: saf.xv@orange.fr

Forum **Associations** et adhérents se retrouvent le 8 septembre

Comme chaque année, dirigeants, adhérents et futurs adhérents se retrouveront à la Halle aux Sports Pierre-Denis le 8 septembre à partir de 16h.

Cette rencontre est une occasion de mesurer la richesse de l'offre associative sur la ville, de s'informer, d'assister à des démonstrations ou tout simplement d'inscrire toute la famille dans les activités de loisirs divers en réglant d'un coup les démarches administratives. Comme chaque année, le Comité des Fêtes mettra gratuitement à disposition des enfants, des jeux et structures gonflables.

Le 8 septembre à partir de 16h à la Halle aux Sports Pierre-Denis.

EXPRESSION LIBRE

En application de la loi sur la démocratie de proximité du 27 février 2002 et après adoption du règlement intérieur par le Conseil Municipal, Aussonne Actualités ouvre cette chronique régulière laissée à la libre expression des groupes politiques constituant l'assemblée municipale. Cette page exclut toute intervention rédactionnelle autre que celle de ses auteurs ; elle est sous l'entière responsabilité de ceux-ci.

La majorité au Conseil Municipal

Expression de la liste "Agir pour Aussonne avec la Gauche"

Réseau cyclable

Vous avez dû le constater, la réhabilitation de la Route de Seilh, sur sa portion allant de la boulangerie à la Croix de Toulouse, a permis d'intégrer deux aménagements de sécurité : un plateau traversant à hauteur de l'entrée de la Résidence Alsona 1 et une piste cyclable unidirectionnelle. Ce nouveau tronçon cyclable complètera celui qui avait été créé lors de la première tranche de travaux de renforcement de trottoirs, et continuera le maillage déjà ouvert.

De l'incivilité à la délinquance

Si, durant toute l'année, des incivilités se font jour çà et là comme les tags et autres détériorations des biens publics, il n'en reste pas moins que dès le début des vacances, ces comportements douteux se renforcent et deviennent plus graves : pyromanes inconscients, états d'ébriété qui engendrent des débordements vocaux ou des verres cassés ... Les élus de permanence, notre équipe de policiers municipaux, les gendarmes sont à votre écoute dans les situations délictueuses qui vous paraîtraient porter atteinte à l'ordre public.

Semaine scolaire de 4,5 jours

Malgré la nouvelle demande gouvernementale de revenir à la semaine de 4 jours scolarisés, nous maintenons pour l'année scolaire 2017-2018 les rythmes de chacun de nos établissements à 4,5 jours principalement pour tenir compte des conséquences sur le quotidien de nombreux parents qui ne pourraient plus bénéficier de la prise en compte de leurs enfants pendant une demi-journée complémentaire.

13 milliards d'économies à réaliser dans les collectivités locales

Le Président de la République Emmanuel Macron a confirmé, devant une assemblée d'élus locaux, l'objectif d'économiser 13 milliards d'euros sur cinq ans dans les collectivités locales.

Nous ne pouvons méconnaître les conséquences dans nos vies quotidiennes d'une telle décision pour être déjà passés sous les fourches caudines de telles mesures ; nous ne pouvons approuver ce désengagement de l'Etat.

La minorité au Conseil Municipal

Expression de la liste "Aussonne Unie, une nouvelle ambition"

Mon équipe et moi-même voulons tout d'abord souhaiter à tous les enfants scolarisés sur la commune d'Aussonne de très bonnes vacances ainsi qu'à leur famille...se mettre au vert et prendre un peu de repos sera bien mérité.

Je vous informe que sur le prochain « Aussonne Actualité », notre équipe minoritaire change et portera le nom « UNE AMBITION POUR AUSSONNE ».

Nous ferons un bilan dés la rentrée des résultats de la commune et des projets à venir.

N'hésitez pas à nous contacter...

ambitionaussonne@hotmail.com

Sabrina FERTE et son équipe

ADRESSES UTILES

Urgences

Pompiers: 18 **SAMU** : 15

Enfants disparus - 116 000

Services publics

Mairie: 05 62 13 47 20 Site: www.aussonne.fr

Ouverture au public : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.

Services techniques 05 62 13 22 90 Police municipale : 05.62.13.47.24

Direction Service enfancejeunesse-éducation 05 62 13 47 20

- Coordination Enfance-Jeunesse:05 61 85 89 82Crèche Prunel: 05 62 13 45 75
- Crèche Prestillou : 05 62 13 48 54
 Relais d'Assistants Maternels : 05 62 13 22 98
- Centre de Loisirs Aussonnais
- Pour AdolescentS (CLAP's): 05 62 13 22 99 Point Information Jeunesse et
- Cyber-Base : 05 34 52 92 64

 ALAE maternelle et ALSH
- Farandole: 05 62 13 48 53 • ALAE Primaire et ALSH Alsona : 05 61 06 15 87
- Permanences Espaces Ecoute Parents: 05 62 21 40 50

Lien social Accueil: 05 62 13 47 28 Fax: 05 61 59 53 80 CCAS:

- Karine DANOS : 05 62 13 45 73 - Julie MOULIS : 05 62 13 47 28 - Christelle ANGO : 05 62 13 48 65

Lien Social - 200 route de Merville Du lundi au vendredi de 9h à

12h et sur rendez-vous l'après-midi **La Poste : 3631** Site : www.laposte.fr Ouverture au public : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, le samedi de 9h à 12h La levée est effectuée du lundi au vendredi à 14h30.

Gendarmerie

Accueil public : du lundi au samedi, de 8h à 12h et de 14h à 18h - Dimanche et jours fériés, de 9h à 12h et de 15h à 18h Contacts - 05 62 74 51 70 Avant 8h et après 18h appeler le 17 - Brigade de Beauzelle -Blagnac Constellation à Beauzelle

Centre des impôts 05 62 74 23 00 - 51, allées du Lauragais - 31770 Colomiers

Ecoles

- Maternelle Louise Michel: 05 62 13 47 25
- Primaire Jules-Ferry : 05 61 85 07 98
- Collège Germaine Tillion route de Merville - 05 62 13 06 40

Permanences

Conseillers Départementaux :

Pascal Boureau - Line Malric Tél. 05 34 33 14 40

Conseiller juridique Robert Oliet, conciliateur judiciaire,

tient sa permanence le 2^{éme} vendredi de chaque mois, de 14h à 17h, à la Mairie 05.62.13.47.20 **Assistantes sociales**

• Maison de la solidarité - Le lundi

de 14h à 16h ou sur rendez-vous - 05.61.71.03.50 - 4, boulevard Alain SavaryZAC Andromède

31700 Blagnac

• Mutualité Sociale-Agricole à Grenade - 05 61 10 40 40

Infos pratiques

Collecte des encombrants Sur inscription en mairie **Collecte de sang**

Prochaines collectes de sang, plus d'infos : 05 62 13 47 20, sur www.aussonne.fr - rubrique Agenda.

Déchetterie

- A Cornebarrieu, chemin Saint-James (près de l'itinéraire à Grand Gabarit) Les lundi, mardi, mercredi, vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h - Les samedi et dimanche, de 10h à 18h -
- Fermée jeudis et jours fériés A Grenade, Route de Saint-Cézert renseignements : 05 62 89 03 41

Marché de plein vent Tous les vendredis matin rue de l'Eglise.

Associations

A.C.C.A. Société de chasse M. Telloni - 09 54 10 45 86 Aussonne Environnement C. Masson Tél : 05 61 06 12 65 ou 05 61 85 05 57 contact@aussonneadea.org site: www.aussonneadea.org **Boule Joyeuse Aussonnaise**

M. Tisseyre - 05 61 85 07 79 M. Sanchez - 05.61.85.08.25 Boule Lyonnaise M. Darolles - 05 61 85 02 19 **Cercle Canin Aussonnais**

M. Agullo - 06 16 19 06 76 **Club de la Gaieté** M. Odorico Michel Comité des Fêtes M. Rigaud - 05 62 13 47 20

Comm'un Accord M. Péré - 05 62 67 58 55 Cuba en Ti

Cuba en 11
M Jacq - 06 89 87 91 14
Cyclo Club Aussonnais
M. Pilon Alain - 05 61 85 01 11
Donneurs de Sang
M. Mermoud - 05 61 85 82 71

EMDA: Ecole de Musique et de Danse d'Aussonne

Tel-répondeur : 09 32 72 83 14 Présidente : Mme Ramirez **Etoile Aussonnaise (football)**

M. Bru: 06 82 58 53 61 Club House: 05 61 85 35 00

M. Gros: 05.61.85.13.17 **Foyer Rural** Mme. Albert - Local: 05 61 85 33 29

Gros Câlin (crèche associative) Mme Buonomo

Crèche: 05 61 85 19 93 Judo Aussonne Bushido M. Bultez - contact@jab31.fr **Karaté-club** M. Fadel - 06 80 01 41 62

L'orteil en Pointe M. Biard - 05 61 85 04 03 Les petits pieds de Lora

www.facebook.com/Les-petits-

pieds-de-Lora-Les Amis d'Emilien Tél 05 61 82 97 27

Les Fous du Volant Aussonnais M. Garcia - 06 18 95 56 10

badmintonaussonne@gmail.com Association des Parents

d'Elèves (APE) Mme LUSSAN-ANGOT

contact@apeaussonne.fr FCPE Collège Tillion : Mme Ochoa - 06 79 58 85 63 Rescapés d'Ovalie

M. Anduze - 05 61 85 03 93

SAF XV (rugby)
M. GHERARDI - 06 36 71 16 14
saf.xv@orange.fr

Tennis-Club Aussonnais M. Busnel - 05 61 85 15 14 Tennis de table

Mme Chevetzoff - 06 62 86 27 43

Thieu Lâm Arts Martiaux Vietnamiens

M. et Mme Basset - 05 61 71 68 50 **Union Harmonique**

M. Odorico Jean-Philippe **Union Sportive Aussonnaise -**

Basket M. Lefevre -aussonne.basket@free.fr Délégations Départementales ou Régionales

- Chiens Guide d'Aveugles Tél. 05 61 80 68 01
- Association des Sclérodermiques de France Tél 05 63 60 63 68

C'est au programme

Les dates et heures de manifestations sont annoncées sous réserve ; elles peuvent être soumises à changement par les organisateurs.

• Samedi 26 août, à 14 h sur le boulodrome, challenge Eric-Reiz ouvert à tous les Aussonnais, licenciés ou non.

En septembre

- Vendredi 8 septembre, à 16 h à la Halle aux Sports Pierre-Denis, forum des
- Samedi 30 septembre, à la Halle aux Sports, 70ème anniversaire du Foyer

En octobre

- Samedi 7 octobre à 13 h 30 sur le boulodrome, réservé aux Aussonnaises et Aussonnais licenciés ou non, lancement du but à 14 h
- Samedi 7 octobre à 20 h 30 à la Halle aux Sports, soirée aligot organisée par le Comité des Fêtes Inscriptions au 07 69 27 45 98
 Vendredi 13 octobre à 20 h 30, à la salle des Fêtes, soirée belote organisée
- par les Fous du Volant Aussonnais
- Samedi 14 octobre de 10 h à 17 h au groupe scolaire Jules-Ferry, Festival
- La Voix, la Main. Ateliers créatifs pour toute la famille Entrée libre

 Samedi 14 octobre de 10 h à 17 h au groupe scolaire Jules-Ferry, Ateliers d'échange de savoir pour toute la famille Entrée libre
- Dimanche 22 octobre 11ème édition du Marathon international de Toulouse Métropole - Les inscriptions sont ouvertes. Elles se font exclusivement en ligne via : http://www.marathon-toulousemetropole.fr/fr/edition-2017-26

Etat civil

Naissances: Alicia Bey (06-04) — Ninon Saint-Pastou (22-04) — Eneko Spiewak (01-05) — Apolline Bretaudeau (04-05) — Gabriel Descargues (11-05) — Arthur Chevalier (20-05) Clément Chevalier (20-05) — Louise Daussac (30-05) — Dorian Vergnaud (05-06) — Santiago Leal (09-06) — Lenny Dupin (11-06) — Gabriel Devaux (16-06)

Mariages: Natacha Escabout et Mickael Fevreau (20-05) — Lucie Cassagnard et Fabien Luc (17-06) — Karima Medini et Thomas Lagautière (17-06) — Perrine Lacrampe et Nicolas Perez (01-07)

Décès : Isidore Nadalin (12-04) — Claude Nallet (20-04) — Claude Ravet (02-05) — Patrice Rahir (05-05)



De la canicule au grand froid, le printemps est passé par toutes les étapes, mais les manifestations ont gardé des couleurs de jours ensoleillés. Parmi les manifestations à succès :

La ronde des animaux

Le rendez-vous est pris chaque printemps pour tous les bambins aussonnais. Les deux crèches municipales, la crèche Gros Câlin et le Relais d'Assistants Maternels ont tous rendez-vous avec plumes et poils. A noter l'extrême disponibilité de la Ferme Nomade, médiatrice de cette rencontre entre petits urbains et monde rural.

La kermesse et fête au RAM

Ils étaient tous réunis, enfants et « AsMats » pour une matinée ludique. La kermesse au Relais d'Assistants Maternels, c'était des jeux en plus : chamboul'tout, bac à sable, maquillage, dessins, croquet... Et un spectacle en prime : Tout le secteur Enfance-Jeunesse-Education prêtait main forte au RAM : Eric, Willy, Chrystele... jouaient les personnages de légende. Ils ont même débauché Marjorie, comédienne de la Compagnie du Grimoire pour animer cette matinée. Les enfants sont restés bouche bée. Les AsMats ont beaucoup apprécié. Bis

Et pour clôturer l'année, le spectacle « made in Aussonne » par les Asmats a regroupé 97 enfants et leur 34 assistants maternels pour une création locale toujours pleine de fraîcheur et d'humour. « Panique au Cirque » -c'était le titre, était créé par Muriel, Brigitte, Cécile, Laetitia, Caroline, Nadège... et l'incontournable musicien Jeannot! Un vrai bonheur!



Pour la deuxième année consécutive, la fête de la Saint-Jean était co-organisée par les Parents d'Elèves, le Comité des Fêtes et l'Union Harmonique. Ils ont eu raison. Cette formule en co-opération permet d'unir toutes les forces vives. Et l'esplanade des Fêtes est suffisamment grande pour regrouper enfants, parents et musiciens. L'après-midi, grâce aux Parents d'Elèves, c'est « jeux pour tous ». Le soir, grâce à l'Union Harmonique, c'est « musique pour tous » et entre les deux, grâce au comité des Fêtes,

c'est « grillades pour tous »! Chacun trouve son compte et si l'écoute est un peu moins attentive que dans une salle feutrée, ce concert en plein air vient sensibiliser les petites oreilles à une interprétation musicale de qualité. Et pour terminer, pour tous et pour chacun, c'est... feu à volonté grâce au bûcher préparé par les services techniques. Le succès mérité de cette nouvelle édition est à mettre à l'actif de ce multipartenariat.

La fête locale

On oublie le froid, le vent, la pluie battante. On retient la disponibilité des forains qui n'ont pas fui le mauvais temps, l'engagement inépuisable des bénévoles du Comité des Fêtes et... le courage des 24 pétanqueurs venus disputer le traditionnel concours de la fête locale. En doublettes, ils ont lutté contre leurs adversaires mais surtout contre des conditions climatiques détestables. Bravo à eux!

A noter, les résultats techniques: 1er: Henri Espié - Martine Sanchez / 2^{ème} : Vincent Rotari -Pierrette Espié / 3^{ème} : Oscar Bernardi - Antonio Vasquez / 4^{ème} : Daniel Varela - Josette Grèze / 5^{ème}: Gérard Darolles Gisèle Gabriel





A venir

Le 7 octobre

- A 13 h 30, concours de pétanque réservé aux Aussonnaises et Aussonnais, licenciés ou non sur le boulodrome organisé par la **Boule Joyeuse Aussonnaise**
- 20 h 30 à la Halle aux Sports Pierre-Denis, soirée Aligot organisée par le Comité des Fêtes. Inscriptions au 07 69 27 45 98

Le 14 octobre

Festival La Voix La Main - De 10 h à 17 h au groupe scolaire Jules-Ferry - Depuis plus de 10 ans, chaque année, vous êtes près de 500 Aussonnaises et Aussonnais à nombreux ateliers gratuits mis à votre disposition: murs d'expression, arts créatifs, échanges de savoirs, maquillage, magie.... et assister à des démonstrations et des intermèdes artistiques... Venez nombreux!